

Bienvenue à vous et à vos enfants !



Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

RENTREE DES CLASSES

Rentrée échelonnée pour les classes de Petite Section :

mardi 1er septembre 2020 à 9h45

ou

mercredi 02 septembre 2020 à 9h45

L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. **Elle n'est pas une garderie.**

Votre enfant entre dans une collectivité qui a des programmes d'enseignement nationaux adaptés à son âge, une collectivité bienveillante qui a des règles de vie. Durant trois ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques, artistiques. Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie de groupe.

Cet été, vous pouvez préparer votre enfant à la vie en collectivité en l'amenant vers l'autonomie, vers la séparation enfant/ parents.

Parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire, donnez-lui une image positive.

S'habiller comme un grand: il est temps de lui apprendre à s'habiller et se déshabiller sans aide. En privilégiant les habits confortables, faciles à mettre et à enlever, le passage aux sanitaires lui sera plus aisé.

Le jour de sa première rentrée

- ◆ Accompagnez votre enfant, c'est important.
- ◆ Préparez ensemble son cartable, apportez doudou.
- ◆ Levez-vous assez tôt pour avoir le temps de prendre un bon petit-déjeuner.
- ◆ Acceptez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre inquiétude. Bien souvent, les pleurs s'arrêtent assez rapidement et ne reviennent qu'aux heures d'entrée et de sortie de classe.
- ◆ Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez qui viendra le chercher à la sortie de l'école. Dites-lui au revoir. Ecoutez les adieux.
- ◆ Soyez bien à l'heure lors de la sortie des classes, des larmes et des angoisses seront évitées.
- ◆ **Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront...**

La maternelle

L'école maternelle, c'est :

- une école qui s'adapte aux jeunes enfants
- une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage
- une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

Cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage oral et écrit
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde



- Un projet d'école sur la maîtrise de la langue et la constitution d'une première culture littéraire.
- Un projet d'école sur la connaissance du nombre et la mise en place de stratégies pour résoudre des problèmes.
- Un projet d'école sur la continuité des enseignements et la continuité inter-cycles.
- Un projet d'école sur une école lieu de culture commune et de partage avec les familles.

- Des sorties éducatives et culturelles sont organisées pour toutes les classes : cinéma, théâtre, musée, différents milieux de vie...
- Des fêtes : Noël, Galette des Rois ...
- Des manifestations : exposition, petits spectacles (danse, chorale). ..

Fréquentation

Les familles qui inscrivent leur enfant à l'école maternelle s'engagent à une fréquentation **régulière**.

Toute absence doit être justifiée.

La présence de l'enfant à l'école est un facteur très important de **réussite scolaire**.

Sa réussite dépend largement du dialogue qui va s'établir entre les personnels de l'école et vous ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de son parcours.

Les horaires

Le matin :

- 9 h 00 à 12 h 00

L'après-midi :

- 14 h 15 à 16 h 30

Ouverture des portes 10 minutes avant les cours

Liens avec la famille

- Le cahier de liaison
- Le cahier de vie ou padlet, le blog de l'école
- Le classeur de l'enfant (à chaque période de vacances)
- Le carnet de suivi des apprentissages

- Les affichages (tableau extérieur au niveau du portail).
- Les portes ouvertes une fois par trimestre
- Les rendez-vous individuels

Mes interlocuteurs

- L'enseignant responsable de la classe de votre enfant est votre premier interlocuteur pour tout ce qui concerne les apprentissages et la vie en classe.

- **Vous pouvez aussi vous adresser à la directrice qui est responsable du bon fonctionnement de l'école.**

Être propre

Etre propre: votre enfant doit être propre pour entrer à l'école et être capable de demander à aller aux toilettes. Les couches culottes ne sont pas autorisées, même pour la sieste.

Les enfants doivent être **en bonne santé** et en état d'assumer les activités de la journée. **Un enfant malade doit rester à la maison pour se rétablir et pour ne pas contaminer ses pairs.**

Au cours de la journée les enfants effectuent des activités physiques (dans la salle de jeux, dans la cour de récréation...) et parfois salissantes (peinture, collage...), il est important de les habiller de façon pratique : vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, chaussures à scratchs ou à boucles.

Eviter les bretelles, les salopettes, les gants et les vêtements que vous craignez d'abîmer.

Les écharpes, les « tongs » ne sont pas autorisées.

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et prénom dessus.

La cantine

L'inscription à la cantine se fait à la mairie au service Education .

Vous pouvez effectuer des « ajouts » ou des « annulations » au coup par coup à l'aide de formulaires que nous pouvons vous fournir ou que vous pouvez télécharger sur le site de la mairie.

Avant et après l'école

A l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole), les enfants peuvent participer de façon ludique à des activités culturelles, artistiques ou sportives.

L'accueil se fait , après inscription préalable auprès du service éducation :

- ◆ le matin de 7h30 à 8h45
- ◆ le soir de 16h30 à 18h30 (vous devez fournir le goûter et le déposer dans le cartable de votre enfant)
- ◆ **le mercredi de 12h00 à 12h30**

Lexique

ATSEM : membre de l'équipe éducative, l'ATSEM(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)est un assistant précieux qui contribue à la qualité de l'accueil et des activités pédagogiques des enfants. Il apporte une aide matérielle auprès des enfants (habillage, passage aux toilettes, moment de la sieste,...) et des enseignants (préparation et entretien du matériel pour les diverses activités).

AVS (Assistant de Vie Scolaire) : est chargé du suivi individuel d'élèves en situation de handicap.

Coopérative scolaire : cet argent demandé aux familles nous aide à financer les sorties scolaires, les spectacles, l'achat de jeux éducatifs, les goûters de Noël, certaines activités éducatives (bricolage, cuisine, jardinage,...). La gestion est contrôlée par l'Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE).

Conseil d'école : il est composé de la directrice, des enseignants, de deux représentants de la mairie, du délégué de l'Education Nationale et des parents élus. Il se réunit trois fois par an et donne tout avis et suggestion sur le fonctionnement de l'école.

Représentants des parents d'élèves : il y a dans chaque école autant de représentants de parents d'élèves que de classes. Ils font partie du Conseil d'école. Ils sont élus chaque année pour une année.

élection des représentants des parents d'élèves en octobre

Contact

**ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE
PAULINE KERGOMARD**

Madame Nathalie LAIGLE, directrice

1 rue des Fauvettes

31830 Plaisance du Touch

05 61 86 41 44

ce.0311390t@ac-toulouse.fr

Je suis ravie de vous accueillir et vous souhaite de bonnes vacances.

La directrice, Nathalie LAIGLE